

communications entre tous les utilisateurs de la forêt et ceux qui y détiennent des intérêts. Composé d'un comité provincial d'orientation et de cinq comités régionaux, cet organisme met l'accent sur le règlement des problèmes régionaux. Ses délibérations débouchent souvent sur des recommandations qui sont ensuite présentées au ministre provincial des Ressources naturelles et de l'Énergie.

Les organismes du secteur forestier ont aussi entrepris des efforts en vue d'assurer l'avenir des immenses ressources forestières du Canada. *L'Association forestière canadienne a tenu une conférence à Toronto*, plus tôt cette année, pour rassembler des acteurs clés du secteur industriel et du mouvement environnementaliste, afin de susciter un dialogue et de favoriser une compréhension mutuelle dans la perspective de définir une vision commune des forêts. Des techniques d'animation des débats ont été mises à contribution, pour faire naître la compréhension du choc des points de vue divergents; elles ont également incité les participants à plus d'ouverture et de franchise. Les participants à la conférence ont débattu des questions sujettes à controverse, comme les coupes à blanc et l'utilisation des pesticides, en plus de se pencher sur une série importante de menaces qui pèsent sur les forêts canadiennes et de perspectives d'avenir dans ce secteur.

Une étude quelque peu différente portant sur les terres boisées de la Couronne, intitulée *Class Environmental Assessment for Timber Management in Ontario*, promet de fournir une évaluation en profondeur. Il s'agit de la plus vaste enquête d'évaluation environnementale jamais entreprise au Canada, qui dure maintenant depuis deux ans et a déjà coûté plusieurs millions de dollars. Les résultats de cette enquête déboucheront, en principe, sur une gamme étendue d'exigences touchant la pratique de la foresterie en Ontario; toutefois, le délai nécessaire et les coûts engagés nous portent à nous demander si ce genre de processus d'évaluation environnementale est bien la meilleure façon de planifier le développement durable des forêts. Un bon nombre d'observateurs pensent que ce n'est pas le cas.

Le groupe de travail national sur l'environnement et l'économie créé par le Premier ministre a entraîné, dans presque toutes les provinces, la création de *tables rondes sur l'environnement*. Ces groupes, composés d'échantillons largement représentatifs de ceux qui détiennent des intérêts dans les forêts, débattent un certain nombre de questions touchant, entre autres, la foresterie. En Ontario, par exemple, les participants à la table ronde sur l'environnement s'affairent actuellement à établir des indicateurs de développement durable des forêts, afin de définir les types d'informations qui seront nécessaires pour favoriser un changement de cap dans la perspective de pratiques soutenues en foresterie. Au Nouveau-Brunswick, la table ronde a formé un sous-groupe voué exclusivement à l'examen des questions liées aux ressources, et a déjà tenu des